

Les rapaillous

Nous sommes vers la fin des années soixante. La petite Isabelle est une bonne élève, appliquée et consciencieuse. Alors bien sûr, quand on lui donne un sujet de rédaction, elle fait de son mieux. Et justement, cette fois-là, elle a de quoi raconter : dimanche dernier elle est allée jouer dans les champs avec ses frères et sœurs, et ils sont revenus couverts de rapaillous.

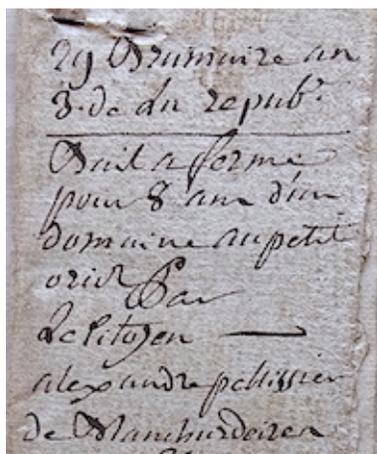
Quand elle reçoit la copie corrigée, la déception est grande : le mot « rapaillou » est rayé rageusement et à l'encre rouge dans la marge, l'institutrice a écrit : « Veuillez parler français ! ». Comment ça « français » ? Il faut vous dire qu'Isabelle, en plus d'être consciencieuse, a l'esprit logique.

1. Tout le monde autour d'elle s'exprime en français, n'est-ce pas ?
2. Tout le monde autour d'elle emploie le mot « rapaillou », n'est-ce pas ?
3. Donc le mot « rapaillou » est un mot français. CQFD !

Tout de même, pour en avoir le cœur net, « tout le monde autour d'elle » vérifie. Étonnamment, le mot « rapaillou » n'est pas dans le dictionnaire français. D'ailleurs les rapaillous n'ont même pas de nom en français. Ils sont les fruits d'une plante, qui elle a un nom : la bardane.



Employé dans ce sens, « rapaillou » est typique du Trièves. Partout ailleurs dans l'aire linguistique occitane, il désigne une montée courte et raide. Comme d'autres mots triévois, il a perduré après que le patois ait cessé d'être une langue d'échanges quotidiens.



L'habitude d'importer les mots du patois, quand ils faisaient défaut en français, avait été prise de longue date. Voici un contrat passé devant un notaire de Mens, Accarias, le « 29 brumaire an III de la République Française, une et indivisible » (19 novembre 1794), entre Alexandre Pellissier et Jean Froment, de Blanchardeyres. Le premier confie au second en fermage pour huit ans, un domaine qu'il possède au Petit Oriol. Le contrat est rédigé en français, pas de doute là-dessus. Les conditions du bail y sont soigneusement précisées, en particulier celle-ci :

Le fermier tiendra les bâtiments *ragottoyés* et *affeytrés* et emploiera annuellement ou pour en faire a neuf cents *chuis*.

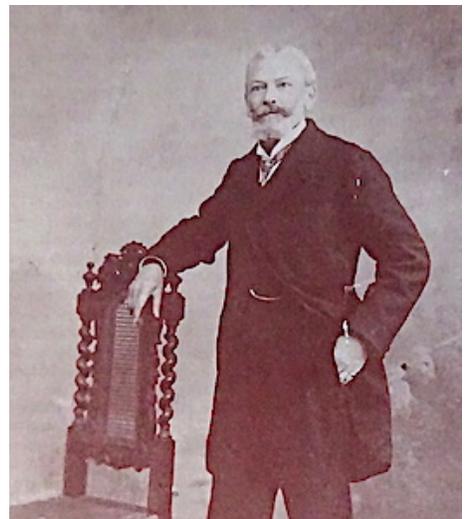
Le recours au dictionnaire s'impose : il nous apprend que *ragoutéià* c'est réparer les gouttières d'une toiture, *affeytrà* c'est en refaire le faîte, et *chuei* désignait les bottes de paille de seigle utilisées pour le chaume. Pellissier et Froment auraient été aussi étonnés que la petite Isabelle, d'apprendre que ce n'étaient pas des mots français.

On estime que vers 1850, la moitié de la population en France n'avait pas le français pour langue maternelle. À cette date-là, la grande vague d'émigration n'avait pas encore commencé dans le Trièves. Si tous les actes officiels étaient écrits en français, compris de tous, les conversations quotidiennes se tenaient en patois. Cela allait durer encore jusqu'à la première moitié du XX^e siècle. Les anciens se souviennent que sur le banc devant la maison Clément, Élixa Froment, Léon Clément, Adrien Boyer, Edmond Gay... se retrouvaient pour de longues conversations où pas un mot de français n'était prononcé.



Le patois n'a pas disparu totalement. Des expressions ont été transmises jusqu'à nos jours. « Atusa lou bidou per le bouta le la » (Amène le bidon pour y mettre le lait) ; des mots aussi : « ouràgno » pour noisette, « amaïouso » pour fraise, « agoudoun » pour coing... le mot « da » désigne la faux, alors que faucille se dit « voura ». La serpe épaisse que ceux qui fabriquent le charbon de bois accrochent à leur ceinture est une « gouillardo ». Ce dernier mot désigne aussi une maladroite, d'où l'expression « Las gouillardos son pas toutes accrochadas au chou dous charbouniers ».

Comme dans d'autres pays de langue occitane, un mouvement de promotion du patois local s'est développé dans la seconde moitié du dix-neuvième. Ces « félibres » étaient le plus souvent des bourgeois, certes bilingues, mais qui n'utilisaient pas le patois dans leur vie quotidienne. À leur tête dans le Trièves, Germain Guichard (1841–1922), que vous voyez ici. Il a écrit des poèmes, des contes, un recueil de proverbes... Plus près de nous Henri Terras est l'auteur de plusieurs savoureux recueils.



Mais vous le savez, ces histoires n'ont aucune prétention à sortir de la commune pour marcher sur d'autres plates-bandes, fussent-elles mensoises : « Diou nous gardé ! » Nous ne dérogerons pas ici à la règle en vous parlant d'un Cornillonais dont nous laisserons le pasteur André Blanc vous chanter les louanges.

« Le nécessaire, l'utile, le confortable semblent s'être donnés rendez-vous à Cornillon. Sur un sol déboisé, entièrement nu, M. Richard, membre du conseil d'arrondissement, a su créer des allées ombragées, des bosquets, des salles, des cabinets de verdure où, dans un heureux calme, il passe une partie de ses journées à de bonnes lectures ou à d'aimables causeries avec son épouse et ses enfants. »

Oh, admettons-le, Jean-Jacques Richard (1788–1854) passe probablement plus de temps à Mens, où il a des biens hérités de son père et où il exerce les fonctions de juge de paix, qu'à Cornillon. Il est le fils du négociant mensois qui a racheté une partie du domaine de Cornillon, après la Révolution. Il est aussi le père d'Edmond Richard-Bérenger (1822–1900), dont nous n'avons pas fini d'entendre parler.

LAS NOÇAS DE JAUSELOU ROUBI

Par MOUSSU RICHARD

La Société pour l'étude des langues romanes doit la communication de cette comédie dauphinoise à l'obligeance du fils de l'auteur, M. Edmond Richard-Bérenger, officier de la Légion d'honneur et membre du Conseil général de l'Isère pour le canton de Mens.

Justement, c'est grâce au fils que nous lisons cette pièce savoureuse « Las Noças de Jauselou Roubi » (les noces de Joseph le Rouquin). Il raconte que son père l'avait écrite dans les années 1810, donc un bon demi-siècle avant le félibrige. Elle est publiée par la Revue des Langues Romanes en 1875, soit vingt ans après la mort de l'auteur. Citons encore l'introduction du fils.

« Il reproduisit, avec une verve spirituelle, le langage et les mœurs de ses compatriotes. La fidélité de cette peinture alla même jusqu'à y faire figurer des originaux, alors fort connus à Mens, comme *Gustou*, l'auteur de la chanson contre *Madelou*, et cette longue liste de personnages aux sobriquets grotesques, invités à prendre part au plantureux festin de noces, entièrement composé de mets du pays. »

Une liste de personnages aux sobriquets grotesques ? La voici.

Lou grand Jausé Lanlé, Liaudichou Pounpouchoucho, Sandrou des lou mouri, la Litou Cacarucho, La Babo d'aux Patous, la Lili Tubano, Jacou de l'Eitrouncha, la Netou Champreno, la Mariano Tau-Taun, la Janetou Biqueto, lou grand Poulou Lulu et sa feno Janetou, Piarrot dau manechau, sa fillo, soun garçou, la Neno Pet-en-l'Air, la Babo Pouso-Choux, la Lili Tussillou, Fifi de las berolas, Saramoun Couinillou, Jacou des las leissoras, la Pouo Croupillou, Drelichou Baritel, Bruno Patin-Pata, Liaudou dau Carcavel, la Guito d'aux Pantais, Madelichou Pantouflo, Toineto Petarel, Piarrouto Cancarouflo, la Goutonno Pouchu, la Babichou Mouti, Froisino Poussa-ei-lai, Sandrou Caqueriqui, Liaudou Vavalotou, sa bello-seu Catino, Toutou d'au Tenchurier, Madelou Peiturino, la Toutou Saligo, la Neno Toulitchai, Louis d'au Vermenoux, la Quiquo Trai-vei-lai, La Dondo Licho vou.

Même sans connaître les détails de la prononciation, on imagine bien Monsieur le Juge de Paix dans son cabinet de verdure de Cornillon, se payer une bonne tranche de rigolade.

Comment dites-vous ? Le plantureux festin de noces, entièrement composé de mets du pays ? Ah je vous jure qu'il vaut le détour ! Mais cette histoire était consacrée au patois, et elle est terminée. Je vais vous laisser saliver un peu.

... Bon, d'accord, puisque vous avez si faim que ça, voici une lettre parue dans le « Réveil Dauphinois » en janvier 1901.

« Moun brave José ! L'aotro semana Nanoutou et yo n'avain pas pougu ana te veïré coumo ero counveingu, car avein ita bien maratés quasi a vira l'arpi, à la suite d'un sacre indigeston dé braquamars qu'aven migea la veillo de Chareinda ! Nous n'eran couffla a la péta las bretellas et Nanoutou plus galavard qué mi n'a quasi chaillola dins sa bras ! »